

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 55 (1904)
Heft: 11

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Divers.

Le glacier de Tête-Rousse.

On se souvient de la catastrophe de St-Gervais, survenue dans la nuit du 12 juillet 1892, qui détruisit l'établissement de bains et fit un grand nombre de victimes. Une vaste poche d'eau, évaluée à 100,000 mètres cubes, ayant brisé sa paroi de glace, s'était précipitée dans le vallon de Bionassay et la vallée de Montjoie, emportant tout sur son passage.

Le service des reboisements de la Savoie vient de terminer heureusement les travaux qu'il avait entrepris pour éviter le retour de semblable événement. Il s'agissait d'empêcher les poches du glacier de Tête-Rousse de se reformer, en assurant aux eaux un écoulement régulier.

Ces travaux comprennent différents groupes. En premier lieu l'établissement d'une galerie souterraine, partie dans le roc, partie dans la glace, aboutissant à la cavité qui, remplie d'eau, s'était brusquement vidée en 1892. Ce tunnel d'exploration permit de reconnaître qu'il n'exista plus d'eau dans cette poche, comblée par les névés. Il fonctionne actuellement comme un drain, écoulant les eaux de fusion imbibant ces névés.

Puis, le percement d'une nouvelle galerie destinée à atteindre une crevasse observée en 1901 et entièrement remplie d'eau. La longueur de cette crevasse dépassait 50 mètres et sa profondeur variait de 38 à 41 mètres; elle était bien plus proche du front du glacier que celle qui s'est vidée en 1892.

Ce travail, commencé à la fin de septembre, fut poursuivi, chaque été, pendant deux mois environ. Après avoir traversé la roche dure, du micachiste, le tunnel pénétrant dans le glacier, avait déjà atteint 250 mètres de longueur.

Dans la nuit de mercredi à jeudi 28 juillet, vers 3 heures du matin, l'équipe d'ouvriers était occupée à creuser au fond de la cavité, lorsqu'un dernier coup de pioche renversa la paroi de glace qui séparait le tunnel de la vaste poche d'eau. Littéralement innondés, les ouvriers s'enfuirent devant la masse liquide qui menaçait de les submerger et purent, sans accident, se réfugier en lieu sûr. Un véritable torrent s'écoula dans la vallée par l'ouverture du tunnel, vidant presque complètement la poche d'eau évaluée à 18,000 mètres cubes. La vitesse du courant dépassa 2 mètres à la seconde et le débit atteignait, par seconde également, 2 mètres cubes.

Dès à présent, on peut conclure que le complet succès des travaux entrepris au glacier de Tête-Rousse a mis à l'abri d'une nouvelle débâcle la vallée de Montjoie, le village et la gare de Fayet établie sur les déjections apportées par la lave du 12 juillet 1892.

Ce travail accompli dans des conditions très pénibles, par un froid souvent intense et à une altitude considérable (2800 m), a été dirigé avec une compétence et une habileté qui font le plus grand honneur à l'administration des eaux et forêts.

Près d'un million, dit-on, a été dépensé pour mener à bien ces travaux gigantesques.



Une voix d'outre-tombe.

„Il est de mode aujourd'hui, il est de bon goût de chercher à discréditer les fonctionnaires publics, et de présenter leur carrière comme une des noirs honorables que puisse embrasser un homme de quelque valeur. On les met au dernier degré de l'échelle sociale. On les accable de dédains. On les regarde comme un vil troupeau qui a fait litière de toute indépendance, de toute personnalité, de toute initiative. On tient pour beaucoup plus dignes d'estime qu'eux, les individus qui conservent leur liberté d'action et ne comptent que sur eux-mêmes pour se procurer les moyens d'existence, la fortune et la célébrité. . . .

On ne doit pas condamner une institution pour les abus auxquels elle fournit des prétextes et la fonction publique, quand elle est bien remplie, n'en est pas moins la première de toutes les fonctions sociales, la plus enviable pour tous ceux qui tiennent à faire ici bas un bon emploi de leur facultés. Il n'est pas indispensable pour devenir un grand industriel, un grand commerçant, un célèbre avocat, un riche, financier, d'aimer ses semblables et son pays et de songer à leur être utile, tandis que si petit et si humble que soit un fonctionnaire public, c'est dans les services qu'il rend à ses concitoyens qu'il puise sa raison d'être, et il ne fait rien qui ne se rapporte à d'autres. Tous les sophismes du monde n'empêcheront pas cette préoccupation nécessaire de l'intérêt collectif, d'être le caractère évident des attributions du fonctionnaire, et cela suffit pour imprimer à ces attributions, un cachet particulier de distinction. . . .

Mais le fonctionnaire aliène, dit-on son libre arbitre. Ah! il y aurait beaucoup à dire là dessus, et il serait facile de prouver qu'il n'y pas de carrière qui ne comporte, pour celui qui y est entré, un assujettissement plus ou moins grand.

Le fonctionnaire, il est vrai, n'est pas riche en générale et n'a aucun moyen de le devenir; raison de plus pour l'honorer. . . . Qu'on ne jette donc plus la pierre aux fonctionnaires publics. Essayer de les déconsidérer, c'est une criante injustice, c'est un acte antisocial. Au lieu de les amoindrir, qu'on cherche à les éléver. Qu'on leur donne surtout, en améliorant leur position, la force de résister aux défaillances.“

Tassy.

